



**COMPTE RENDU**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 25 novembre 2015**

Etaient présents : Henri DORBON ; Pierre BEIRNAERT ; Jean-Pierre SOREL ; Laurent DIMANCHE ;  
Monique WUNDERLE ; Sabrina DUMONT ; Christian FRENOIS ; Hélène JOUVENCEAU ;  
Absents excusés : Laetitia DEPIERRE ; Sylvie MOREL ; Emmanuel BAVEREL  
Secrétaire de séance : Christian FRENOIS

**Récupération de frais de bornage**

Le maire rappelle au conseil municipal qu'avant les travaux de construction du bâtiment Impasse des Bernardines, il est nécessaire de faire borner une limite de la parcelle ZH 294. Le conseil municipal après délibération décide de recouvrir une partie des frais de géomètre, soit 300 € auprès de Madame Paulette CHAMBLAY, propriétaire de la parcelle ZH 146 concernée par ce bornage.

**Dépenses d'investissement 2016 avant le vote du budget**

Dans l'attente du vote du budget 2016, la commune peut, par délibération du conseil municipal, décider d'engager, de liquider et surtout de mandater, donc de payer des dépenses d'investissements dans la limite de 25 % des investissements budgétés l'année précédente.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents autorise le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif de 2015 avant l'adoption du budget primitif 2016

**Point sur les travaux en cours**

Bâtiment photovoltaïque

Les travaux ont débuté. L'implantation du bâtiment a été légèrement corrigée, une modification de permis de construire sera faite.

Une première réunion avec EDF pour le raccordement au réseau est prévue début décembre.

Le marché pour l'installation photovoltaïque sera lancé également début décembre.

Point sur les travaux dans le Bâtiment ancienne fromagerie (création de logements)

Le gros œuvre est en passe d'être terminé sur deux logements.

Les travaux d'isolation et placoplâtre ont débuté. Plomberie et électricité à venir.

**Projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI)**

En application de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, le conseil municipal **rejette à l'unanimité le projet de schéma départemental de coopération intercommunale** présenté par Monsieur le Préfet du Jura.

**Redevance ordures ménagères 2016**

Le conseil municipal après délibération et à l'unanimité des membres présents :

conserve le prix du point concernant le redevance ordures ménagères pour l'année 2016 à 14 €, rappelle que le forfait par habitation est de 6 points pour une résidence principale, 7 points pour une résidence secondaire, la part par habitant est de 2,4 points ; que la redevance est calculée au prorata en cas de nouvelle installation ou déménagement au cours de l'année

**Indemnité gardiennage église**

Le conseil municipal après délibération et à l'unanimité, fixe l'indemnité de gardiennage de l'église à 204 € par an pour 2016.

**Tarifs 2016, location salle polyvalente ESPACE LIBERTE**

Le conseil municipal après délibération et à l'unanimité décide de ne pas modifier les tarifs pour la location de la

salle des Fées de l' « Espace Liberté » pour l'année 2016, à savoir :

Pour les particuliers :

- Forfait grande salle et cuisine, rez-de-chaussée :  
pour 1 jour : 150 €      pour 2 jours : 250 €      pour 3 jours : 350 €  
pour apéritif, vin d'honneur : 80 €

**Remboursement des frais de déplacement aux agents techniques utilisant leur voiture pour les travaux communaux.**

Le conseil municipal à l'unanimité et après délibération, décide de rembourser les frais de déplacement aux employés communaux pour l'année 2015,

- soit à Philippe NICOD 146 km à 0,25 €/km (voiture 5ch)
- à Jean-Philippe GRAS 1164 km à 0,25 €/km (voiture 5 ch)
- à Jean-Baptiste MULLER 600 km à 0.25 € (voiture 5 ch)
- à Michèle MAIGROT 750 km à 0,25 € (voiture 5 ch).

**Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)**

Le transfert de la compétence urbanisme à la CCAVV n'aura pas lieu faute de majorité (pour mémoire Vadans avait voté contre).

**Vente de bois façonné**

Cette vente se fera le 03 décembre 2015 à Courlaoux

**Décorations de Noël**

Des guirlandes à LED seront installées à l'essai cette année.

**Plantations Verger communal**

16 pommiers et poiriers ont été plantés par les enfants de l'école CM1 et CM2 dans le Parc JEANGUILLAUME

**Sécurisation carrefour route de Molamboz et rue des Perchés**

L'installation d'un « cédez-le-passage » sera réalisée prochainement.

**Compte rendu Débat Public Center Parc**

Ce compte rendu est à la disposition du public à la mairie.

**Eglise et Fontaine**

L'éclairage de ces deux édifices est suspendu pour une durée illimitée compte-tenu du coût de maintenance et de la consommation énergétique.

**Croqueurs de Pommes**

L'association organise une matinée de formation à la taille des arbres fruitiers le samedi 19 décembre. Rendez-vous à 9 heures place de la Liberté pour les personnes intéressées.

**Lagune**

Un nettoyage partiel va être effectué dans le premier bassin avec stockage des boues sur les berges.

**Eglise et cimetière**

Les allées autour de l'église est l'allée basse du cimetière seront sablées afin d'améliorer leur praticabilité.

**Rue Delort**

Le maire va entreprendre les premières démarches en vue de l'aménagement de tout ou partie de la rue.

- remplacement du réseau d'eau potable
- effacement des réseaux secs
- remplacement de l'éclairage public
- remplacement du réseau d'assainissement
- aménagement et réfection de la chaussée.

Le secrétaire de séance,  
Christian FRENOIS

Le Maire,  
H. DORBON

